Informations de base

2006/2505(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la répression politique au Cambodge **Subject** 6.10.09 Situation des droits de l'homme dans le monde **Zone géographique** Cambodge	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
19/01/2006	Décision du Parlement	T6-0032/2006	Résumé
19/01/2006	Résultat du vote au parlement		
19/01/2006	Débat en plénière		
19/01/2006	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2006/2505(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B6-0057/2006	17/01/2006	
Proposition de résolution		B6-0058/2006	17/01/2006	
Proposition de résolution		B6-0060/2006	17/01/2006	
Proposition de résolution		B6-0064/2006	17/01/2006	
Proposition de résolution		B6-0067/2006	17/01/2006	
Proposition de résolution		B6-0071/2006	17/01/2006	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T6-0032/2006	19/01/2006	Résumé

Résolution sur la répression politique au Cambodge

2006/2505(RSP) - 19/01/2006 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté par 80 voix pour, aucune voix contre et une abstention, une résolution sur la répression politique au Cambodge.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE-DE, PSE, ALDE, Verts/ALE, GUE/NGL et UEN.

Préoccupé par les arrestations et poursuites judiciaires en grand nombre dans ce pays, le Parlement appelle le gouvernement cambodgien à examiner très attentivement si ces actions sont compatibles avec les engagements qu'il a pris envers la population et **à ne plus enfreindre les obligations qui lui incombent en vertu du droit international** (en particulier, pacte international relatif aux droits civils et politiques). Il appelle également les autorités de ce pays à libérer immédiatement certains dirigeants de l'opposition politique.

Mettant en garde le gouvernement cambodgien sur la mauvaise image que donnent ces arrestations sur le pays à la communauté internationale, le Parlement demande à l'Union européenne de **répondre** aux récentes atteintes aux droits civils et politiques au Cambodge **en termes clairs et dépourvus d'ambiguïté**.

Le Parlement s'inquiète également du recours par le pouvoir judiciaire cambodgien, à la répression. Pour le Parlement, cette attitude jette de sérieux doutes sur l'engagement du gouvernement cambodgien à établir le tribunal relatif aux Khmers rouges conformément aux normes internationales en matière d'indépendance judiciaire.

Convaincu que les désaccords devraient être réglés par un débat public, le Parlement demande à l'Union de prendre les mesures nécessaires pour faire en sorte que les libertés fondamentales soient respectées. Il demande également à **l'Union de subordonner la poursuite de son aide financière** à une amélioration de la situation des droits de l'homme au Cambodge.

Le Parlement réitère enfin sa demande qu'une délégation *ad hoc* du Parlement se rende au Cambodge pour évaluer le respect des dispositions de l'article 1er de l'accord de coopération.